



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00365

Numéro SIREN : 395 358 435

Nom ou dénomination : AB CAOUTCHOUC

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 9922

B 9922

AB CAOUTCHOUC
Société à responsabilité limitée
au capital de 99 092 euros
Siège social : 12, rue du Champ de l'Aire
49080 - BOUCHEMAINE
RCS ANGERS B 395 358 435

ARRIVE AU Greffe De Commerce

Le 31 JUL. 2017

00 B 365

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 330 372 euros en totalité au compte report à nouveau qui s'élève ainsi à 2 867 003 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la société ont été les suivants :

- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT.**

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2017 :

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Certifié conforme
La Gérance
Jean DA SILVA



AB CAOUTCHOUC
Société à responsabilité limitée
au capital de 99 092 euros
Siège social : 12, rue du Champ de l'Aire
49080 - BOUCHEMAINE
RCS ANGERS B 395 358 435

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017

Chère Associée,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Analyse de l'évolution des affaires.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 3 552 602 euros contre 3 164 673 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une progression significative.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous espérons pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 consolider et voir même améliorer ces résultats qui demeurent très bons.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient 50% du capital social de la société DALSOUPLE :

Dénomination sociale : DALSOUPLE SN
Capital social : 30 000 euros



Siège social :

**4, rue du Champ de Montigny
BP 25
49080 - BOUCHEMAINE**

Objet social :

- La fabrication, la transformation de pièces en caoutchouc.

Actionnariat : 300 actions de 100 euros, attribuées comme suit :

- 150 actions attribuées à la société AB CAOUTCHOUC,
- 150 actions attribuées à Monsieur Etienne BLOUIN.

Direction :

La présidence est assurée par Monsieur Jean DA SILVA. Monsieur Etienne BLOUIN assure la Direction Générale.

Chiffre d'Affaires au 31 décembre 2016 : 258 264 euros.

ETAT DES DETTES

Dettes à 1 an au plus :	589 998 euros
Dettes à plus d'1 an et 5 ans au plus :	0 euro
Dettes à plus de 5 ans :	0 euro
Total :	589 998 euros

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 552 602 euros contre 3 164 673 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des reprises sur amortissements et provisions s'élève à 38 390 euros contre 19 570 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 3 591 519 euros contre 3 184 242 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats de marchandises s'élève à 984 726 euros contre 918 683 euros pour l'exercice précédent.

Le poste « variation de stock » s'élève à 22 212 euros contre -44 791 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des achats de matières premières et autres approvisionnements s'élève à 402 250 euros contre 352 918 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 526 934 euros contre 500 016 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 98 609 euros contre 82 605 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires est de 684 924 euros contre 576 816 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 199 579 euros contre 176 674 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements est de 165 798 euros contre 145 987 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux provisions est de 5 820 euros contre 30 780 euros pour l'exercice précédent.

Le poste dotations aux provisions pour risques et charges s'élève à la somme de 0 euro.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 098 205 euros contre 2 747 120 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 493 314 euros contre 437 123 euros pour l'exercice précédent.

Le Résultat financier est de 491 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -6 092 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 157 341 euros,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 330 372 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 330 372 euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à 2 867 003 euros.

Les capitaux propres s'élèveront ainsi à la somme de 2 976 004 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la société ont été les suivants :

- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**
- **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 : DIVIDENDES DISTRIBUES : NEANT**

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Nous vous demanderons de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé.



- Rémunération du Gérant.

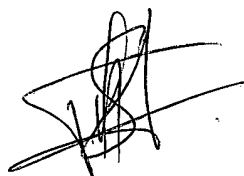
Nous vous proposons aussi de bien vouloir fixer la rémunération du gérant.

- Conventions de l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Nous allons par ailleurs vous donner lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'LA GERANCE'.

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES 49080 BOUCHERIE		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 3 9 5 3 5 8 4 3 5 0 0 0 3 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA		Brut 1	
Frais d'établissement * AB		Amortissements, provisions 2	
Frais de développement * CX		Net 3	
Concessions, brevets et droits similaires AF		9 950	
Fonds commercial (1) AH		9 950	
Autres immobilisations incorporelles AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN			
Constructions AP		1	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		1 058 177	
Autres immobilisations corporelles AT		317 947	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU		15 000	
Créances rattachées à des participations BB		255 031	
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF			
Autres immobilisations financières * BH		30	
TOTAL (II) BJ		1 656 136	
Matières premières, approvisionnements BL		965 832	
En cours de production de biens BN		690 304	
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT		369 407	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		5 070	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		9 330	
Autres créances (3) BZ		521 094	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		15 130	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
Disponibilités CF		2 001 200	
Charges constatées d'avance (3)* CH		3 517	
TOTAL (III) CJ		2 919 678	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		4 575 814	
		1A 980 232	
		3 595 582	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		AB CAOUTCHOUC		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 99 092)		DA	99 092	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	9 909	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	2 536 631	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	330 372	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (II)		DL	2 976 004	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	29 580	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	29 580	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	103 577	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	299 855	
	Dettes fiscales et sociales		DY	174 128	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	12 438	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	589 998		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 595 582		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	589 998	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 959 067	FB	529 983	FC 3 489 050	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF
			FG	60 362	FH	3 189	FI 63 551
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	3 019 429	FK	533 172	FL 3 552 602	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 528	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 38 390	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 3 591 519
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 984 726	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 21 212	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 402 250	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 526 934	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 98 609	
	Salaires et traitements *					FY 684 924	
	Charges sociales (10)					FZ 199 579	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 165 798	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC 5 820
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 8 354	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 3 098 205	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 493 314	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 491	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP 491	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 491	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 493 805	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB CAOUTCHOUC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 934		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 934		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	9 026		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	9 026		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(6 092)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices *			HK	157 341		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 594 944		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 264 572		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	330 372		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 333	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	47 408	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	(13)	obligatoires		A9	47 408	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
CLIENTS					1 753	
CIRICA caisse de retraite S/ EX ANTERIEUR					253	
TAXE FONCIERE S/ EX ANTERIEUR					928	
AMENDES					45	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible]

Désignation de l'entreprise AB CAOUTCHOUC										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	9 950	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	1	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	919 059	KT		KU	139 118
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	234 906	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	12 540	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	71 379	LC		LD	3 215	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 237 885	LO		LP	142 333	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	92 016	8V		8W	178 014
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	30	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	92 046	LR		LS	178 014		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 339 881	ØH		ØJ	320 348		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	9 950	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 058 177	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	234 906	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	12 540	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	4 092	MT	70 502	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	4 092	NH	1 376 126	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	270 031	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	30	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	270 061	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	4 092	ØL	1 656 136	ØM			

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUCNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise AB CAOUTCHOUCNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 326	PF	6 624	PG		PH	9 950
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	716 736	QA	119 362	QB		QC	836 098
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	33 736	QE	28 305	QF		QG	62 041
	Matériel de transport	QH	12 540	QI		QJ		QK	12 540
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 788	QM	11 507	QN	4 092	QO	45 203
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	800 801	QV	159 174	QW	4 092	QX	955 882
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	804 127	ØP	165 798	ØQ	4 092	ØR	965 832

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB CAOUTCHOUC					Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	29 580
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	29 580
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	24 601
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	21 035
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	45 637
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	75 216
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	255 031		UM			UN	255 031
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US	
	Autres immobilisations financières			UT	30		UV			UW	30
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	11 195		11 195				
	Autres créances clients			UX	519 229		519 229				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 557		5 557				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	9 573		9 573				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	3 517		3 517				
	TOTAUX			VT	804 132		VU	549 071		VV	255 061
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	299 855		299 855						
Personnel et comptes rattachés		8C	22 971		22 971						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	87 735		87 735						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 237		7 237					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	56 185		56 185					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	103 577		103 577						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 438		12 438						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	589 998		VZ	589 998					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOU		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	330 372	
			de son conjoint				WB		
			moins part déductible *		à réintégrer :		WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	XW	45	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)		17						157 341
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
			- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	103 809	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	7 755	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	599 322	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense 44 terdecies	PA		
		Zone franche urbaine (LE (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	76 554	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	32 355	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
TOTAL II							XH	108 909	
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	490 414		XJ		
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	490 414		XO		

SAGE Experts-comptables | janvier 2017

Désignation de l'entreprise AB CAOUTCHOUC		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	35 849	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 241 269	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	295 362		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG	2 536 631			
	TOTAL I	ØF	2 536 631		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	2 536 631				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACQUIS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	2 416			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 186 000						XQ	190 550			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	11 175			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	9 986			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	312 807			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	526 934			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	25 312			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ	73 297			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	98 609			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	601 774			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	295 597			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						ØZ	467 390			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)						YP	16			
	– Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I - Immobilisations*	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente <u>7</u>		Montant global de la plus-value ou de la moins-value <u>8</u>	Court terme <u>9</u>	Long terme <u>10</u>			Plus-value taxables à 19 % <u>(1)</u>
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <u>9</u>						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <u>10</u>						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <u>11</u>							

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC

Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>series-0</i> bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>series-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>series-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>series-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AB CAOUTCHOUC		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois		1	2																		
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																							
SIREN :		Dénomination :																					
I - Production de l'entreprise																							
Ventes de marchandises	OA	3 489 050																					
Production vendue - Biens	OB																						
Production vendue - Services	OC	63 551																					
Production stockée	OD																						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																						
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	528																					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH																						
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI																						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																						
TOTAL 1		OM	3 553 129																				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																							
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	984 726																					
Variation de stocks (marchandises)	OO	21 212																					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	402 250																					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ																						
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	340 384																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	550																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8 354																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY																						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ																						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																						
TOTAL 2		OJ	1 757 476																				
III - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	1 795 653																		
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		SA	1 795 653																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	3 552 602																				
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	6	
Date de cessation	HR																						
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OL.																							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																							

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

3 9 5 3 5 8 4 3 5 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AB CAOUTCHOUC

ADRESSE (voie)

12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES

CODE POSTAL

49080

VILLE

BOUCHEMAINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

6500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DA SILVA

Prénom(s)

JEAN

Nom marital

% de détention

50,00

Nb de parts ou actions

3250

Naissance:

Date 08/09/1969

N° Département 99

Commune

Pays

Adresse :

N°

2

Voie

RUE JEAN ARP

Code Postal 49000

Commune ANGERS

Pays FRANCE

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

BLOUIN

Prénom(s)

AGNES

Nom marital

DA SILVA

% de détention

50,00

Nb de parts ou actions

3250

Naissance:

Date 22/02/1968

N° Département 49

Commune

CHOLET

Pays

Adresse :

N°

2

Voie

RUE JEAN ARP

Code Postal 49000

Commune ANGERS

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

3 9 5 3 5 8 4 3 5 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AB CAOUTCHOUC

ADRESSE (voie)

12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES

CODE POSTAL

49080

VILLE

BOUCHEMAINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique	SAS	Dénomination	DALSOUPLÉ	N° SIREN (si société établie en France)	814638532	% de détention	50,00
Adresse :	N° 4	Voie	RUE DU CHAMP DE MONTIGNY ZI DES BRUNELLERIES	Code Postal	49080	Commune	BOUCHEMAINE
						Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
AB CAOUTCHOUC 12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES 49080 BOUCHEMAINE	
SIRET 3 9 5 3 5 8 4 3 5 0 0 0 3 4	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
	0241350005

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	452 294	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :			dans le secteur productif, art. 244 quater W		
			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
NISENBAUM Marcel 55 boulevard de Charonne 75011 PARIS Tél: 0143704094	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 10042017 Lieu: BOUCHEMAINE
	Qualité et nom du signataire: JEAN DA SILVA
	Signature: Gérant
Tél:	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e			
	f			
	g			
	h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants
--

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise AB CAOUTCHOUC

du

Adresse 12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES 49080 BOUCHEMAINE

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	Jean DA SILVA - Directeur d'entreprise	2 rue jean ARP 49000 ANGERS
2	Etienne BLOUIN- Responsable production	51 av Maurice Tardat 49000 ANGERS
3	Agnes BLOUIN- Chef comptable	2 rue jean ARP 49000 ANGERS
4	Nicolas Orioux L'hours- Chef atelier	2 rue Boumier 49130 STE GEMMES S/LOIRE
5	Pierre Fourrier - Technicien Etudes et Qualité	41 route de la forêt 49070 ST JEAN DE LINIERES
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	220 000			220 000	2 601			222 601
2	50 167			50 167				50 167
3	50 000			50 000				50 000
4	40 228			40 228				40 228
5	34 478			34 478				34 478
6								
7								
8								
9								
10								
**	394 873			394 873	2 601			397 474

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	7 363
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	13 347
Total	20 710

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2016.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	418 184	- de l'exercice . 2016.. ⑩	490 414
- de l'exercice précédent ⑩	313 957	- de l'exercice précédent ⑩	440 987

Nom et qualité du signataire JEAN DA SILVA
GérantÀ BOUCHEMAINE, le 10042017
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2017)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

AB CAOUTCHOUC 12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE ZI DES BRUNELLERIES 49080 BOUCHEN
39535843500034
2219Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	452 294
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

452 294

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

SAGE Experts-comptables janvier 2017

AB CAOUTCHOUC

[illegible]

Cabinet Michel B O I V I N

Société de Commissariat aux Comptes, inscrite à la compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse
SASU au capital de 7 927,34 euros - RCS Toulouse B 415 404144 - NAF 6920Z - Siret 415 404 144 00016

615, Chemin de Boujac 31620 FRONTON
Tel : 05 61 70 63 60 - Mail : boivin.cab@wanadoo.fr

AB CAOUTCHOUC

12, rue du Champ de l'Aire 49080 BOUCHEMAINE

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

au capital de 99 092 euros

RCS 12, rue du Champ de l'Aire ANGERS 395358435

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur:

le contrôle des comptes annuels de la société, AB CAOUTCHOUC

- tels qu'ils sont présentés aux pages 1 à 23 ci jointes,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci dessous, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à FRONTON , le 3 Juin 2017

Michel BOIVIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2017

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 950	9 950			6 624	0,22
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1		1	0,00	1	0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 058 177	836 098	222 079	6,18	202 323	6,59
Autres immobilisations corporelles	317 947	119 784	198 163	5,51	234 760	7,65
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	15 000		15 000	0,42	15 000	0,49
Créances rattachées à des participations	255 031		255 031	7,09	77 016	2,51
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30		30	0,00	30	0,00
TOTAL (I)	1 656 136	965 832	690 304	19,20	535 755	17,46
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	369 407	5 070	364 337	10,13	366 017	11,93
Avances & acomptes versés sur commandes					200	0,01
Clients et comptes rattachés	530 424	9 330	521 094	14,49	439 702	14,33
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 557		5 557	0,15	96 266	3,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 573		9 573	0,27	10 704	0,35
. Autres					867	0,03
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 001 200		2 001 200	55,66	1 614 577	52,61
Charges constatées d'avance	3 517		3 517	0,10	4 748	0,15
TOTAL (II)	2 919 678	14 400	2 905 278	80,80	2 533 081	82,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 575 814	980 232	3 595 582	100,00	3 068 835	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2017

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 99 092)	99 092	99 092
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2,76	3,23
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 909	9 909
Réserves statutaires ou contractuelles	0,28	0,32
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 536 631	2 241 269
	70,55	73,03
Résultat de l'exercice	330 372	295 362
	9,19	9,62
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	2 976 004	2 645 632
	82,77	86,21
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	29 580	29 580
Provisions pour charges	0,82	0,96
TOTAL (III)	29 580	29 580
	0,82	0,96
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	103 577	1 465
	2,88	0,05
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 855	237 629
	8,34	7,74
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	22 971	24 853
	0,64	0,81
. Organismes sociaux	87 735	50 015
	2,44	1,63
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 237	11 200
	0,20	0,36
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	56 185	37 704
	1,56	1,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 438	30 757
	0,35	1,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	589 998	393 623
	16,41	12,83
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	3 595 582	3 068 835
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2017

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises	2 959 067	529 983	3 489 050	98,21		3 130 235	98,91		358 815	11,46	
Production vendue biens											
Production vendue services	60 362	3 189	63 551	1,79		34 438	1,09		29 113	84,54	
Chiffres d'Affaires Nets	3 019 429	533 172	3 552 602	100,00		3 164 673	100,00		387 929	12,26	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation			528	0,01					528	N/S	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			38 390	1,08		19 570	0,62		18 820	96,17	
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			3 591 519	101,10		3 184 242	100,62		407 277	12,79	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			984 726	27,72		918 683	29,03		66 043	7,19	
Variation de stock (marchandises)			21 212	0,60		-44 791	-1,41		66 003	147,36	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			402 250	11,32		352 918	11,15		49 332	13,98	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			526 934	14,83		500 016	15,80		26 918	5,38	
Impôts, taxes et versements assimilés			98 609	2,78		82 605	2,61		16 004	19,37	
Salaires et traitements			684 924	19,28		576 816	18,23		108 108	18,74	
Charges sociales			199 579	5,62		176 674	5,58		22 905	12,96	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			165 798	4,67		145 987	4,61		19 811	13,57	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 820	0,16		30 780	0,97		-24 960	-81,08	
Dotations aux provisions pour risques et charges						4 660	0,15		-4 660	-100,00	
Autres charges			8 354	0,24		2 772	0,09		5 582	201,37	
Total des charges d'exploitation (II)			3 098 205	87,21		2 747 120	86,81		351 085	12,78	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			493 314	13,89		437 123	13,81		56 191	12,85	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			491	0,01		1 003	0,03		-512	-51,04	
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			491	0,01		1 003	0,03		-512	-51,04	
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées						999	0,03		-999	-100,00	
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)						999	0,03		-999	-100,00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			491	0,01		4	0,00		487	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			493 805	13,90		437 127	13,81		56 678	12,97	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 934	0,08	294	0,01	2 640	897,96
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 934	0,08	294	0,01	2 640	897,96
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 026	0,25	2 052	0,06	6 974	339,86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 026	0,25	2 052	0,06	6 974	339,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 092	-0,16	-1 758	-0,05	-4 334	-246,52
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	157 341	4,43	140 007	4,42	17 334	12,38
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 594 944	101,19	3 185 540	100,66	409 404	12,85
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 264 572	91,89	2 890 178	91,33	374 394	12,95
RÉSULTAT NET	330 372	9,30	295 362	9,33	35 010	11,85
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

AB CAOUTCHOUC

12 RUE DU CHAMP DE L'AIRE
ZI DES BRUNELLERIES

49080 BOUCHEMAINE

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

édité le 01/06/2017

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 3 595 581,75 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 330 372,03 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Edité le 01/06/2017

- Avec comptes substitués

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Frais de recherche appliquée et de développement
- Fonds commercial
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

1.6 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé en fin d'année.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement

- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/06/2017

- Avec comptes substitués

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 950		
Terrains	1		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	919 059		139 118
Autres install., agencements, aménagements	234 906		
Matériel de transport	12 540		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	71 379		3 215
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 237 885		142 333
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	92 016		178 014
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	30		
TOTAL	92 046		178 014
TOTAL GENERAL	1 339 881		320 348

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 950	
Terrains			1	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			1 058 177	
Autres install., agencements, aménagements			234 906	
Matériel de transport			12 540	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		4 092	70 502	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		4 092	1 376 126	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			270 031	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			30	
TOTAL			270 061	
TOTAL GENERAL		4 092	1 656 136	

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/06/2017

- Avec comptes substitués

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 326	6 624		9 950
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	716 736	119 362		836 098
Installations, agencements divers	33 736	28 305		62 041
Matériel de transport	12 540			12 540
Matériel de bureau, informatique, mobilier	37 788	11 507	4 092	45 203
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	800 801	159 174	4 092	955 882
TOTAL GENERAL	804 127	165 798	4 092	965 832

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 624				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	119 362				
Installations, agencements divers	28 305				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	11 507				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	159 174				
TOTAL GENERAL	165 798				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	29 580			29 580
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	29 580			29 580
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	24 601	5 070	24 601	5 070
Sur comptes clients	21 035	750	12 455	9 330
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	45 637	5 820	37 057	14 400
TOTAL GENERAL	75 216	5 820	37 057	43 980
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		5 820	37 057	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	255 031		255 031
Prêts			
Autres immobilisations financières	30		30
Clients douteux ou litigieux	11 195	11 195	
Autres créances clients	519 229	519 229	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	5 557	5 557	
- T.V.A.	9 573	9 573	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	3 517	3 517	
TOTAL GENERAL	804 132	549 071	255 061
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	299 855	299 855		
Personnel et comptes rattachés	22 971	22 971		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 735	87 735		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	7 237	7 237		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	56 185	56 185		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	103 577	103 577		
Autres dettes	12 438	12 438		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	589 998	589 998		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

7.2 - FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
TOTAL			

7.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 01/06/2017

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS**

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

8.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

8.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 371
Dettes fiscales et sociales	123 751
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	145 122

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 01/06/2017

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 517	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 517	

Commentaires:

8.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

8.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	6 500	15,25
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

8.7 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 489 050
Ventes de produits finis	
Prestations de services	63 551
TOTAL	3 552 602

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 019 429
Etranger	533 172
TOTAL	3 552 602

8.8 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	493 805	
Résultat exceptionnel (et participation)	-6 092	
Résultat comptable	330 372	

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 01/06/2017

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

9.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.3 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :apport en compte courant bloqué pendant 2 ans	270 000
TOTAL	270 000
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 01/06/2017

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	220 000

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.5 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 500

Commentaires:

9.6 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers	7	
TOTAL	16	

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 01/06/2017

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	99 092	99 092	99 092	99 092	99 092
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 552 602	3 164 673	3 291 687	3 357 386	3 077 169
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	622 274	597 828	763 348	800 181	747 034
c) Impôt sur les bénéfices	157 341	140 007	211 937	216 177	206 500
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	464 933	457 821	551 411	584 004	540 534
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	330 372	295 362	397 690	450 403	429 471
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	464 924	456 816	414 250	422 936	349 765
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	419 579	296 674	248 313	293 052	271 993

Observations complémentaires

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 01/06/2017

- Avec comptes substitués

10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) DALSOUPLE SN 30 000 50,00 15 000 15 000 255 031										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

Cabinet Michel BOIVIN

Société de Commissariat aux Comptes, inscrite à la compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse
SASU au capital de 7 927,34 euros - RCS Toulouse B 415 404144 - NAF 6920Z - Siret 415 404 144 00016
615, chemin de Boujac 31620 FRONTON
Tel : 06 07 01 98 07 - Mail : boivin.cab@wanadoo.fr

AB CAOUTCHOUC
12, rue du Champ de l'Aire 49080 BOUCHEMAINE

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
au capital de 99 092 euros
RCS ANGERS 395358435

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISÉES
A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux associés

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 223-17, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues .

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs en application de l'article 223-16 du code de commerce, nous avons été informé qu'il n'existe pas de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice

Conventions approuvées au cours d'exercice antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous nous informons que votre société a signé avec la société SCI ANGELA un bail commercial de 9 années le 2 Juillet 2013, qui a donné lieu à une facturation de 186 000 euros à titre de loyer et de 4 000 euros à titre de charges locatives, conformément au bail

Un bail commercial signé entre la société AB CAOUTCHOUC et la société DALSOUPLE SN. Il est rappelé que la société AB CAOUTCHOUC détient 50% du capital social de la société DALSOUPLE SN. Par ailleurs, Monsieur Jean DA SILVA est Président de la société DALSOUPLE SN.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société AB CAOUTCHOUC a perçu de la société DALSOUPLE SN la somme de 36 000 euros au titre de loyers.

Cette convention concerne votre gérant

Fait à FRONTON , le 3 Juin 2017

Michel BOIVIN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

